

Séance du CE du 26 août 2010

Début 9h30

Points 1 et 2 - Validation des PV du 29 mars et 28 avril unanimité 17 voix y compris entreprise

Point 3 - Information / Consultation sur le projet d'évolution des horaires de travail à la GTC de Chambéry (UI Alpes) : Ouverture du dossier.

Présentation par Mme Madeleine JACQUART DUO UI Alpes

Présence en qualité d'expert SUD Mme Dominique VEJUX accepté unanimement par les élus.

Position unanime de tous les élus et OS contre ce projet d'ouverture le samedi de la GTC, pb avec les accords ORTT qui ont été signé par la CGT et la CFDT qui doivent être renégociés avec un avenant.

Suspension de séance et réflexion de demander une expertise CHSCT pour mesurer l'impact de ce dossier, bien faire passer le message aux DS de l'UI Alpes de ne pas engager des négociations, refuser l'avenant, c'est à Didier LEGROS et Didier SANVOISIN DS de notre section qui devront suivre ces négociations.

13h30 - Collège désignatif élection CHSCT CCOR Mme Christiane BERGE CFDT

Point 4 - Information sur le bilan du recours aux heures supplémentaires et complémentaires en 2009 :

Présentation du dossier par Bernard DUBOIS Directeur Performance DTCE , très lourd et dense du fait du nombre de tableaux qu'il comprend.

La CGT évoque le cas des heures entre la 35 eme et la 39 eme heure qui ne sont pas prises en compte sont des heures supplémentaires et les outils RH ne peuvent pas ressortir ces heures pour l'étude présenté.

Donc les heures supplémentaires sont celles qui sont majorés.

Débat sur le mode de saisie des heures sur les plan d'urgence type radial pour bien identifier les différents types d'heures analysés.

Demande de faire baisser le recours aux heures supplémentaires et comment mettre en œuvre des mesures pour les réduire.

Réponse de B DUBOIS que les heures supplémentaires sont principalement dues aux interventions d'urgences et pics d'activités non prévisibles.

Intervention SUD de donner le détail dans le contingent entre 1h et 90h pour évaluer la ventilation de cette catégorie, pour analyse par rapport aux ressenti dans les services technique.

Demande d'avoir la proportionnalité du nombre de personnes ayant effectué des heures supplémentaires versus population par type de métier, réponse faire le ratio entre le tableau page 9/45 qui est l'effectif global par métier.

Intervention de FO pour souligner que les métiers de l'AVSC qui doivent traiter les dossiers hors heures normales, sont maintenant depuis 2010 prises en compte pour être déclarés et saisies pour paiement.

Evocation aussi des commerciaux sur l'AE qui ne sont pas CEA et qui doivent déclarer les heures supplémentaires.

Point 5 - Information sur le rapport trimestriel d'activité du T2 2010 présenté par Mr DUBOIS :

Intervention CFE CGC

Activité en baisse, ventes au dessus de 100%, sauf placements haut débit AD et AVSC le plan Magellan et Quadruple Play avec le crossselling doit faire son effet au T3 / T4

Indicateurs de qualité avec ajout des flux et stocks de fin de trimestre permet une appréciation de la variation du volume des réclamations par UO

Bonne analyse sur de bons résultats et il faut saluer la contribution du personnel de la DTCE aux résultats du T2 2010.

CFDT évoque les flux sur le 1014 en baisse et demande de détail sur les différents type de flux par segment sur le 1014, évocation offres dé positionnées versus la concurrence.

Point 6 - Rapport des commissions :Commission ASC

Rapport de la commission , point fait sur subvention Associations, les ANR seront valeurs d'ajustement, suivi des allocations Coop, voir rapport com. ASC,

Réso modification CESU pour tenir le budget vote 16 pour

Point 7 - Vie du CE

Mandat à Catherine BERAUD pour représenter le CEDTCE au CA de l'ANCAV vote 16 pour

Mandat Catherine BERAUD ou Alain MATHIEU pour recours éventuel sur délit d'entrave sur le dossier évolution des horaires des boutiques du CE N° 7 du 28 juillet 2010 réso

envoyée par mail.

Point 8 - Information sur le rapport trimestriel à l'emploi du T2 2010 présenté par Mme JOLY et Mr DUBOIS

Remarques faites par la commission Emploi et Métier:

A quoi est du la baisse des métiers de la vente, la direction évoque le vieillissement du personnel et l'orientation vers les métiers de la gestion.

Stabilité sur le personnel réseaux, mais baisse depuis plusieurs trimestres, la direction évoque les embauches sur la Fibre.

Evocation des flux et les embauches qui ne compense pas les départs, l'Auvergne semble le bassin le moins bien Loti

Evocation du nombre de CCD toujours croissant sur la période 2010, pourquoi pas proposer des conversions des CDD en CDI, réponse direction, CDD sur activités pas pèrene dans le temps.

Demande détail sur activité CDD pour vérifier sur quelle activité sont employés ces CDD durée moyenne embauche et activité.

Pourquoi l'engagement de recruter 25 % des départs en TPS n'est pas observé, réponse direction, c'est pas forcément la déclinaison par DTCE le nombre peut varier entre DT et Entités Nationales.

Demande sur la partie sous traitance, quel est le cout des reprises de qualité des sous traitants, pour évaluer le cout réel de la sous traitance pour l'analyser.

Evocation des évolutions des métiers avec les bassins d'emploi et le principe une ville un métier est il toujours d'actualité ? la Direction reste sur la situation actuelle avec une présence sur chaque site actuel.

Evocation sur le fait de puiser dans les apprentis pour effectuer les embauches futur, évocation d'ouvrir plus de partenariats avec des écoles et lycées

Evocation sur comment vont s'opérer les futurs recrutements, massifs sur certains sites ou saupoudré sur différents sites, l'analyse doit se faire par site en fonction de la pyramide des ages par site,

Fin de séance 19h15

Reprise le 27 08 2010

9h30

Point 9 - Information sur le rapport détaillé concernant la restauration présenté par Mr Max DURAND

Argumentaire sur le budget dépensé qui peut être variable sur différentes années et imputation des frais de gestion pour 1,4 millions d'€ par an, pas de reversement des sommes non dépensées chaque année du non consommé aux différents CE en budget ASC. Mise à jour des subventions en fonction de chaque restaurant qui sont liées au nombre de convives qui fréquentent ce restaurant, plus de convives plus la participation FTSA est importante, augmentation en générale de 21 % de cette subvention FTSA en 2009 versus 2008

Une enquête double de qualité et satisfaction, un fait par le prestataire et un par FTSA pour comparer les résultats.

L'entreprise manifeste une évolution dans sa façon de gérer ce sujet avec plus d'écoute et de prise en compte des remarques des élus, c'est le côté positif, toutes les remarques d'améliorations ont été notées et vont être traitées, il y a des signes du nouveau FTOrange.

Point 10 - Information concernant la déclinaison du projet d'entreprise " Conquêtes 2015 " sur le périmètre Orange France (ex- OPF) présenté par Paul ROCHE

Message et posture nouvelle, le Nouveau FTOrange est évoqué et surtout le fait que la politique de gestion est devenue plus humaine et on évoque qu'en 2009 ils ont été trop loin. C'est surprenant et un espoir d'avoir un réel changement de discours de la Direction de la DTCE

Déclaration Commission économique et évolution des marchés

Les attentes des OS et du personnel sont fortes pour changer notre entreprise

Fin de séance 12h 45